



# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2020 a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 28 novembre 2019.

A compter de 2020, avec la création du budget annexe Régie de l'eau et du budget annexe Autorité organisatrice de l'eau, l'Agglo disposera de 15 budgets : 1 budget général et 14 budgets annexes.

## 1 - LE FONCTIONNEMENT

### 1.1 - Vision consolidée du Fonctionnement

Budgets	Thématique	Point notable sur 2020	Montant des crédits 2020 en k€
Général	Budget propre de la collectivité regroupe toutes les activités sauf celles donnant lieu à une comptabilité spécifique	Une contractualisation avec l'Etat tenable : + 1,2 % par an pendant 3 ans.	138 100
Assainissement	Assainissement collectif et non collectif	Une régie autonome sans personnalité morale gère la compétence depuis 2019.	15 820
GEMAPI*	Gestion des milieux aquatiques (rivières) et prévention des inondations	Une stabilisation du périmètre budgétaire.	2 662
Régie de l'eau	Gestion des crédits pour les territoires, communes et syndicats, gérés auparavant en régie et les travaux de renouvellement du réseau	Ce budget a été établi dans un contexte incertain eu égard au projet de loi Engagement et Proximité. Il fera l'objet d'ajustements majeurs au budget supplémentaire car le périmètre d'exercice de la compétence a considérablement changé depuis juin dernier, date de la création de la Régie. Le montant indiqué sera donc minoré.	16 000
Autorité organisatrice de l'eau	Gestion des crédits pour les territoires, communes et syndicats, gérés par Délégation de Service Public (DSP) et les dépenses pour les nouveaux investissements réalisés sur le réseau	Comme pour le budget de la Régie de l'eau la loi du 29 décembre 2020 a modifié l'exercice de la compétence puisque les Communes peuvent demander à assumer une délégation de l'exercice de la compétence. Le montant indiqué sera donc minoré au moment du budget supplémentaire.	2 918
Bâtiments économiques	Gestion (entretien et location) des différents bâtiments économiques de Valence Romans Agglo	Le budget primitif s'équilibre à nouveau par des reprises de provision, il est par la suite ajusté au budget supplémentaire à la lumière des résultats.	956
Zones économiques	Zones d'activités de l'Agglo, gestion de stock de terrains	Il est prévu de céder 8,3 M€ de terrain. La production de nouveaux terrains cessibles correspond à près de 6,5 M€ de dépense. Si tout se réalise, la valeur du stock devrait diminuer de près de 1,7 M€.	15 766
Equipements de Rovaltain	Frais liés aux équipements spécifiques de la zone : parkings et bâtiments	Les charges et loyers perçus d'une partie des locaux du M3 intègrent le budget en année pleine.	808

Déchets Ménagers	Collecte et traitement des déchets. Le budget retrace l'affectation des recettes de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	Budget primitif établi sur la base des éléments constatés sur 2019. Une actualisation des charges sera à réaliser lors du budget supplémentaire notamment pour la contribution au traitement des déchets qui représente 50 % du budget de fonctionnement.	27 896
Services Mutualisés Administratifs	Directions et services supports communs à l'Agglomération, aux Villes de Valence et Romans avec également un service fiscalité partagé avec 6 autres Communes	Des charges relativement stables assumées par la contribution de leurs adhérents.	8 986
Services Mutualisés ADS**	Autorisations du droit des sols (autorisations d'urbanisme)	Des modifications dans l'organisation et le financement du Service qui n'affectent pas le budget de l'Agglomération.	636
Services Mutualisés Archives	Gestion des Archives	Quelques charges supplémentaires du fait du déménagement des archives de l'Agglomération et de la Ville de Valence	543
Services Mutualisés Informatique	Système d'Information	Un volume relativement stable de charges courantes étant entendu que les coûts de maintenance constituent des charges difficilement compressibles.	4 899
Services Mutualisés Restauration	Restauration collective : service de production et de livraison de repas pour les écoles et les accueils de loisirs.	Un coût des repas conforme à ce qui a été annoncé jusqu'alors.	3 046
Services Mutualisés Techniques	Directions et services techniques communs entre l'Agglomération et la Ville de Valence.	Depuis 2019, les agents fonctionnaires de l'Assainissement sont payés sur ce budget puis refacturés à la Régie de l'assainissement qui ne peut prendre en charge que les agents relevant du droit privé.	10 074
<b>Total en k€</b>			<b>249 110</b>

\*GEMAPI = Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

\*\*ADS = Autorisation du Droit des Sols

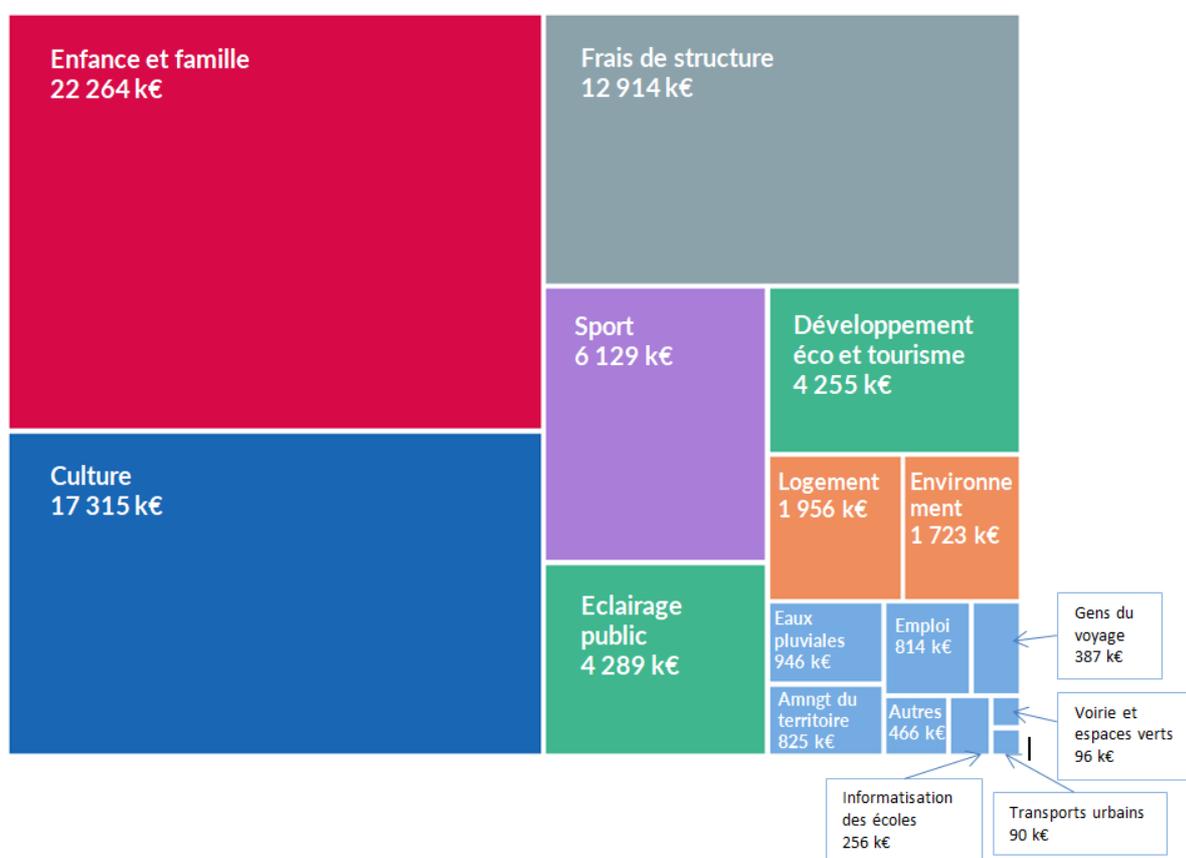
## 1.2 Le Fonctionnement du Budget Général

### Dépenses

L'Agglomération a signé un contrat avec l'Etat le 28 juin 2018 qui détermine la contrainte d'évolution des dépenses de fonctionnement de 2018 à 2022. Le taux objectif de +1,2% d'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement. Le budget 2020 respecte cette contractualisation.

Dépenses de fonctionnement	BP 2019	BP 2020
011 - Fonctionnement service	23 262 635 €	21 413 620 €
012 - Frais de personnel	42 833 500 €	44 524 675 €
65 - Charges externes	21 831 332 €	21 516 637 €
<b>Sous-total charges de gestion</b>	<b>87 927 467 €</b>	<b>87 454 932 €</b>
014 - reversement de fiscalité	29 503 000 €	31 423 500 €
66 - Frais financiers	900 000 €	1 098 000 €
67 - Charges exceptionnelles	615 938 €	1 192 002 €
042 - Amortissements	7 510 000 €	8 798 030 €
022 - dépenses imprévues	100 000 €	100 000 €
023 - virement à la section d'investissement	10 280 789 €	8 033 099 €
<b>Total charges de fonctionnement</b>	<b>136 837 194 €</b>	<b>138 099 563 €</b>

Le schéma suivant présente les charges d'exploitation des différentes politiques publiques menées par l'Agglo sur le budget général par charges de fonctionnement brutes :



### Recettes

Hors reprise des provisions et amortissements, les recettes de fonctionnement émanent de la fiscalité et des dotations. Elles représentent 95 % des recettes de fonctionnement. Sur ces 95 %, les trois quarts des produits ont une origine fiscale et un quart des dotations et participation de tiers dont celles de la Caisse d'allocation familiale.

Pour la construction du budget, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Produits de fiscalité : poursuite de la dynamique, + 0,9% sur les bases des locaux d'habitation, pas de variation sur la valeur locative des locaux professionnels et + 1,8% sur la CVAE.
- Attribution de compensation négative : elle diminue car une part est désormais perçue en investissement,
- Dotation globale de fonctionnement : elle devrait se stabiliser à 19,8 M€.

Recettes de fonctionnement	BP 2019	BP 2020
70 - Produits des services	6 618 164 €	6 571 094 €
73 - Fiscalités	93 600 000 €	94 195 500 €
74 - Dotations et Financements externes	32 363 847 €	32 214 336 €
75 - Autres produits de la gestion courante	136 183 €	435 183 €
77 - Produits exceptionnels	184 000 €	51 000 €
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	3 000 000 €	3 000 000 €
013 - Atténuations de charges	225 000 €	225 000 €
042 - Amortissements	710 000 €	1 407 450 €
<b>Total produits de fonctionnement</b>	<b>136 837 194 €</b>	<b>138 099 563 €</b>

## 2 - L'INVESTISSEMENT

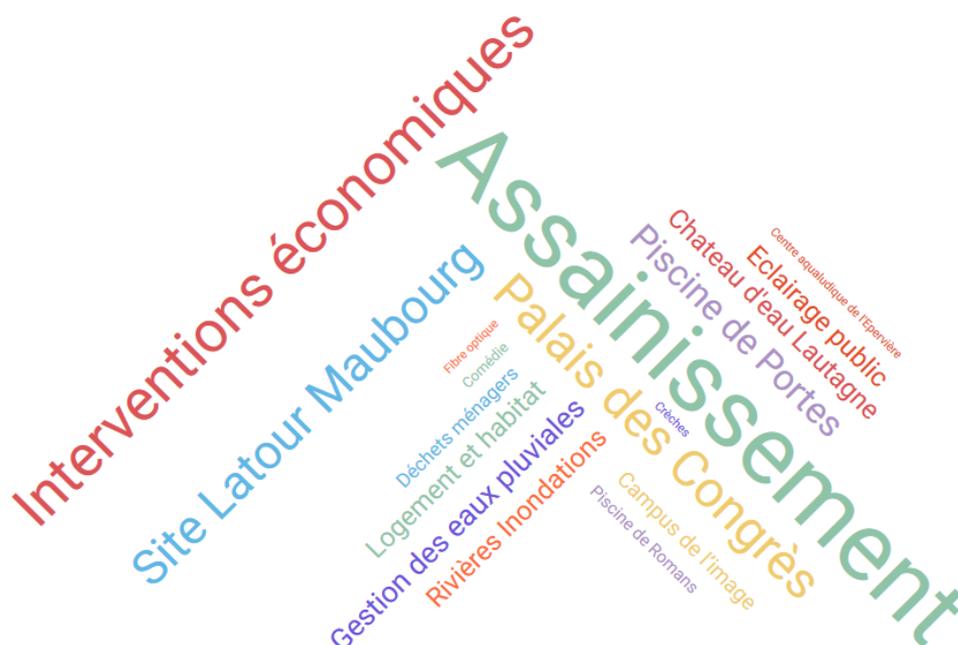
### 2.1 - Vision consolidée de l'investissement

- Le financement du projet de territoire

Pilier	Montant des crédits de paiement 2020	Thématiques 2020
1 - La croissance	18 513 k€	Palais des Congrès, Cartoucherie, Aménagement des zones d'activités, Rovaltain...
2 - La cohésion sociale	10 682 k€	Piscines et Petite enfance
3 - La vitalité culturelle	6 947 k€	Médiathèque Latour Maubourg
4 - La qualité et le cadre de vie	27 873 k€	Assainissement, Déchets, Eclairage public, Eaux pluviales...
5 - La solidarité territoriale	9 000 k€	Aide aux logements sociaux et rénovation des habitations, Fonds de concours, Fibre optique

D'autres opérations d'investissement sont réalisées hors PPI pour 16 025 k€, à l'exemple des travaux de rénovation de la Comédie de Valence, de la Cuisine centrale, de la participation au carrefour des Couleures...

Les investissements majeurs portés pour 2020 sont :



Ce tableau présente le montant des crédits 2020 englobant à la fois les dépenses réelles et les dépenses d'ordre dont la dette. Aussi, les dépenses d'équipements représentent près de 100 M€.

Budget	Points notables sur 2020	Montant des crédits 2020 en k€
Général	Les inscriptions budgétaires de cette année devrait permettre une réalisation du Projet de territoire 2015-2020 à hauteur de près de 80 % d'ici à la fin de l'année.	63 361
Assainissement	D'importants crédits de paiement financeront des opérations programmées notamment à Montmeyran et la fin du financement des travaux du bassin d'orage de Camille Vernet à Valence ainsi que l'unité de méthanisation.	15 418
GEMAPI	Les principaux crédits de paiement sont de l'ordre de 2,3 M€ pour la Joyeuse et un peu moins d'un million d'euros sur la Véore.	4 270
Régie de l'eau	Ce budget regroupe les charges d'équipement de renouvellement du réseau. A l'instar du fonctionnement, ces volumes budgétaires seront minorés lors du budget supplémentaire.	5 262
Autorité organisatrice de l'eau	Création d'un Château d'Eau à Lautagne, qui fait l'objet d'une autorisation de programme. Les remarques sur le fonctionnement sont identiques pour l'investissement.	5 314
Bâtiments économiques	Aménagement du parking de Condorcet (ZA Allobroges) afin de faciliter le développement de l'entreprise qui occupe les locaux.	554
Zones économiques	Des travaux sont prévus pour développer la zone de loisirs à Bourg-de-Péage et les zones de Lautagne et de Rovaltain.	8 274
Equipements de Rovaltain	Finalisation des travaux du parking du 45ème parallèle et du parking Pierre Gilles de Gennes.	794
Déchets Ménagers	Poursuite de la mise en place des conteneurs semi-enterrés sur les 18 communes couvertes par la régie de collecte	4 017
Services Mutualisés Administratifs		72
Services Mutualisés ADS		9
Services Mutualisés Archives		5
Services Mutualisés Informatique	Le niveau de dépenses d'équipement se maintient par rapport à 2019 (1,6 M€), ces coûts sont répartis entre adhérents.	2 194
Services Mutualisés Restauration	Sur 2020, les crédits ouverts portent sur les études d'extension de la cuisine centrale ainsi que des premiers travaux.	849
Services Mutualisés Techniques		436
<b>Total en k€</b>		<b>110 829</b>

- **Focus sur l'investissement du budget général**

Dépenses d'investissement	BP 2019	BP 2020
2..... - Dépenses d'équipement	71 308 860 €	57 338 860 €
16 - Remboursement du capital de la dette	3 005 000 €	4 285 000 €
458 - Opération pour compte de tiers	73 500 €	100 000 €
040 - Amortissements	710 000 €	1 407 450 €
041 - Opérations patrimoniales	230 000 €	230 000 €
<b>Total charges d'investissement</b>	<b>75 327 360 €</b>	<b>63 361 310 €</b>

La programmation pluriannuelle des investissements induit de nouveau une année haute en investissement en 2020. Cette année nécessitera donc un nouveau recours à l'emprunt afin de financer les investissements prévus.

Recettes d'investissement	BP 2019	BP 2020
10 - Dotations	8 708 000 €	6 000 000 €
13 - Subventions	7 580 042 €	12 098 639 €
16 - Nouveaux emprunts	38 267 199 €	27 731 542 €
458 - Opération pour compte de tiers	77 478 €	100 000 €
024 - Produits de cessions	1 320 000 €	
Autres ressources	1 353 852 €	370 000 €
040 - Amortissements	7 510 000 €	8 798 030 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	10 280 789 €	8 033 099 €
041 - Opérations patrimoniales	230 000 €	230 000 €
<b>Total produits d'investissement</b>	<b>75 327 360 €</b>	<b>63 361 310 €</b>

### 3 - L'autofinancement et la dette

Sur l'ensemble des budgets, le budget général dégage l'essentiel de l'autofinancement.

En ce qui concerne le Budget Bâtiments économiques, l'autofinancement provient des recettes liées aux occupants des bâtiments et des reprises de provision. Pour le budget Zones économiques, l'autofinancement affiché provient d'un effet comptable. Enfin, l'autofinancement des budgets des services mutualisés provient du Budget général et des recettes liées aux adhérents des services communs.

Compte tenu des éléments signalés auparavant, les budgets retraçant les charges et produits liés à la compétence de l'eau n'ont pas été intégrés.

Décomposition de l'autofinancement en k€	Virement (023)	+ Amort. (Dépenses)	- Amort. (Recettes)	= Auto-fin.brut	- Remboursement du capital de la dette	= Autofin. net
Budget Général	8 033	8 798	1 407	15 424	4 285	11 139
Budget Assainissement	1 320	4 452	1 021	4 751	985	3 766
Budget GEMAPI*	449	132	26	555	520	35
Budget Déchets Ménagers	10	930	2	938	40	898
<b>Total des budgets en k€</b>	<b>9 813</b>	<b>14 311</b>	<b>2 457</b>	<b>21 668</b>	<b>5 830</b>	<b>15 838</b>

Si l'ensemble des emprunts venaient à être réalisés, la dette de l'Agglo augmenterait de 38 M€ en 2020. Toutefois, ces éléments prévisionnels seront corrigés de la reprise des excédents antérieurs au moment du vote du budget supplémentaire.

Evolution budgétaire de la dette en k€	Droit à emprunter maximal (Recettes chapitre 16)	- Remboursement du capital de la dette (Dépenses chapitre 16)	= Variation maximale de la dette : Endettement (+) / Désendettement (-)
Budget Général	27 732	4 285	+23 447
Budget Assainissement	5 044	985	+4 059
Budget GEMAPI*	2 766	520	+2 246
Budget Régie de l'eau	2 766	554	+2 212
Budget Autorité organisatrice de l'eau	4 321	228	+4 093
Budget Bâtiments économiques	2 388	40	+2 348
Budget Zones économiques	6	85	-79
Budget Equipements de Rovaltain	0,9	1 603	-1 602
Budget Déchets Ménagers	458	128	+330
Budget Services Mutualisés Informatique	0	115	-115
Budget Services Mutualisés Restauration	793	0	+793
<b>Total des budgets en k€</b>	<b>46 273</b>	<b>8 542</b>	<b>+37 731</b>

\*GEMAPI = Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations